

PROGRAMME DES COMPETITIONS, STAGES ET CRITERES DE SELECTIONS GROUPE FRANCE CO A VTT

I. Les objectifs internationaux et niveaux de performance

La politique fédérale vise à maintenir la France parmi les nations fortes de la discipline grâce aux résultats obtenus lors des compétitions de référence (championnats du Monde et d'Europe).

A travers l'engagement de chacun des sportifs du groupe France définit par son projet de haut niveau individualisé contractualisé avec les encadrants du groupe France CO à VTT et le DTN, les résultats attendus des équipes de France de CO à VTT sont définis ci-dessous pour les différentes catégories.

Pour les seniors (MW21)

Les objectifs à atteindre pour l'équipe senior sont élevés. Pour être sélectionné, chaque sportif devra avoir les capacités de pouvoir atteindre les objectifs de l'équipe. Le niveau de chaque orienteur sera estimé à partir du meilleur niveau mondial senior, l'objectif plancher étant de rentrer dans le top 20 aux championnats du monde senior. Rang de la France : dans le top 6 mondial.

Objectifs pour les championnats du Monde et d'Europe 2026 :

- Hommes en individuel : 1 top 6, 3 tops 10 ; en relais : 1 médaille
- Dames en individuel : 1 top 6, 3 tops 10 ; en relais : 1 médaille

Pour les espoirs (MW21 U23)

Objectifs pour les championnats du Monde U23 2026 :

- Hommes en individuel : 1 médaille
- Dames en individuel : 1 médaille

Pour les juniors (MW20)

La politique fédérale vise à former des juniors capables d'obtenir des résultats sur la scène internationale senior par la suite. Les objectifs de résultats suivants sont des passages significatifs en vue d'être performant en senior.

Objectifs pour les championnats du Monde et d'Europe Juniors 2024 :

- Hommes en individuel : 1 médaille, 3 tops 6 ; en relais : 1 médaille
- Dames en individuel : 1 médaille, 3 tops 6 ; en relais : 1 médaille

Pour les jeunes (MW17)

Les objectifs de l'équipe de France jeune sont avant tout la formation et l'acquisition d'expériences internationales dans le but de progresser et devenir performant en senior. Au regard du niveau international actuel, les podiums sont des objectifs accessibles à l'équipe de France jeune.

En vue d'atteindre ces objectifs, les coureurs seront sélectionnés en fonction des résultats aux courses de sélection, de leur niveau de performance et de leur potentiel dans l'objectif d'atteindre les résultats internationaux fixés.

Pour tous les coureurs du groupe France, à des fins d'entraînement spécifique, la participation aux courses fédérales de CO à VTT est vivement recommandée.



II. Modalités de sélection aux compétitions internationales

Les compétitions internationales 2026

Senior : catégories IOF M21-W21

- Coupes du Monde Senior en Hongrie (WCup)
- Championnats d'Europe Senior au Portugal (EMTBOC)
- Championnats du Monde Senior en Suède (WMTBOC)

Espoir : catégories IOF M21 U23-W21 U23

- Championnats du Monde U23 en Hongrie (WU23MTBOC)

Junior : catégories IOF M20-W20

- Championnats d'Europe Junior au Portugal (EJMTBOC)
- Championnats du Monde Junior en Suède (WJMTBOC)

Jeune : catégories IOF M17 – W17

- Championnats d'Europe Jeune au Portugal (EYMTBOC)

Les courses de sélections

Pour rappel, les inscriptions aux sélections sont à la charge du coureur et sont à faire selon les modalités des organisateurs.

- Courses de sélection n°1 et 2 : Nationale LD et Championnat de France de Sprint – 14 et 15 mars 2026 (07)
- Courses de sélection n°3 et 4 : Régionale MD et MS – 28 et 29 mars 2026 (88)
- Courses de sélection n°5 : Championnat de France de MS – 4 avril 2026 (38)
- Courses de sélection n°6 : Championnat de France de MD – 18 avril 2026 (40)
- Courses de sélection n°7 et 8 : Nationale MD et Championnat de France de LD – 13 et 14 juin 2026 (54)
- Courses de sélection n°9 et 10 : A définir, éventuellement sur un week-end WRE
- Détections Jeunes/Juniors & Présentation GF : Nationale LD et MD – 19 et 20 septembre 2026 (69)

Pour pouvoir concourir aux sélections des championnats suivants, les inscriptions des coureurs doivent s'effectuer sur les circuits correspondants :

- EMTBOC, WCup et WMTBOC : Licence D/H21 ou D/H35,
Inscription sur circuit D21/H21
- EJMTBOC et WJMTBOC : Licence D/H20, licence D/H18 (2^{ème} année),
Inscription sur circuit D/H20 (18-19-20 ans)
- EYMTBOC : Licence D/H16, licence D/H18 (1^{ère} année),
Inscription sur circuit D/H17 (15-16-17 ans)

Toutefois, le comité de sélection peut éventuellement retenir des coureurs d'une catégorie inférieure pour concourir dans la catégorie supérieure, au regard de leur niveau de performance.

Philosophie de sélection

L'objectif principal est de choisir la meilleure équipe pour performer lors des Championnats d'Europe puis aux Championnats du Monde, et d'offrir une préparation adaptée.

Les courses de sélection doivent permettre aux coureurs de prouver leur capacité à atteindre les objectifs fixés pour les compétitions internationales concernées. Si le niveau est jugé insuffisant au regard des objectifs du groupe, l'effectif sélectionné sera inférieur au prévisionnel annoncé.

Au-delà des résultats bruts, le comité de sélection assume une part de subjectivité dans ses décisions.

Parmi les facteurs pouvant influencer les choix, notons :

- Les blessures et maladies,
- Le niveau d'expérience, les résultats internationaux antérieurs,
- Les performances lors d'autres compétitions internationales et nationales de la saison.



Pour les Championnats du Monde, le comité de sélection cherchera à sélectionner la meilleure équipe possible, dans chacun des formats. En revanche pour les manches de Coupe du Monde, notamment afin de maîtriser les effectifs et les coûts, des profils plus polyvalents seront valorisés, dans l'optique de pouvoir performer sur les différents formats au programme du bloc de compétition. Ces compétitions servant avant tout à préparer les Championnats du Monde futurs, le comité de sélection pourra également favoriser des coureurs moins expérimentés au niveau international, y compris des juniors le cas échéant.

Dans tous les cas, les objectifs généraux du Groupe France Senior serviront de référence aux arbitrages.

Des remplaçants pourront être prévus sur certaines actions.

Calcul des IP

A la suite de l'expérimentation réalisée en 2025 (IP complémentaires basés sur « superman »), il a été décidé d'abandonner ce calcul complémentaire systématique en 2026, en raison des difficultés de mise en œuvre et de l'absence d'atteinte de l'objectif recherché, à savoir la production d'indicateurs de performances plus fiables. Pour autant, l'IP « superman » restera un outil ponctuel à disposition du comité de sélection.

Traces GPS

Il est demandé à tous les athlètes (séniors, juniors et jeunes) de transmettre après chaque course de sélection une trace GPS complète de sa course. L'athlète est responsable de la mise à disposition de sa trace sur la plateforme définie par l'encadrement (ou exceptionnellement par envoi de fichier GPX). En cas de trace non conforme, incomplète ou non transmise, le comité de sélection pourra décider de ne pas prendre en compte la course de l'athlète.

Dans le but de fluidifier le contrôle des traces et maîtriser l'impact éventuel sur les résultats des compétitions, le délai de mise à disposition par l'athlète est défini comme suit :

- 72h après le jour de la course de sélection,
- 24h après le jour de la course de sélection s'il s'agit de la dernière sélection d'un championnat donné,
- Avant la proclamation des résultats d'un championnat de France si l'athlète est médailleable.

Composition des équipes de relais

L'encadrement s'engage à communiquer dès la diffusion des sélections les compositions prévisionnelles pour les compétitions par équipes. Cette composition pourra être modifiée par l'encadrement jusqu'au dernier moment en fonction de la forme des athlètes.

III. Programme des stages et compétitions et critères de sélection.

➤ Stages groupe France et stages ouverts

Les WEHN et stages suivants seront organisés et encadrés par la FFCO. Ils sont ouverts à tous les athlètes des groupes France CO à VTT sénior, junior et jeune, ainsi qu'aux athlètes invités pour la saison 2026.

- Du 23 au 25 janvier 2026, WEHN de rentrée et réunion HN – Méjannes-le-Clap
- Du 12 au 17 avril 2026, stage sur sélection et stage ouvert – Portugal
- Du 3 au 5 juillet 2026, WEHN estival – Fontainebleau

➤ Stages personnalisés

Au-delà des WEHN et stages organisés et encadrés par la FFCO, vous trouverez ci-dessous des propositions de stages personnalisés sur les dates prévisionnelles (gestion du stage en autonomie par le sportif de son déplacement et de son hébergement avec si nécessaire des séances d'entraînement tracées transmises par un encadrant du groupe France CO à VTT). Le sportif intéressé doit contacter le référent bien en amont.

- A définir, WE AVOHN à définir – Référent : Yoann Courtois
- A définir, stage AVOHN à définir – Référent : Yoann Courtois
- Du 7 au 12 mars, stage perso au Portugal et Espagne – Référent : Jean-Charles Lalevée
- Du 13 au 17 mai, stage perso au Danemark – Référent : A définir
- Du 6 au 9 juin, stage perso en Côte d'Or – Référent : Jean-Charles Lalevée

D'autres week-ends et stages d'entraînement sont potentiellement envisagés et ajoutés à cette liste.

➤ **1^{er} round de Coupes du monde Senior et Championnats du Monde U23 – du 29 avril au 4 mai en Hongrie**

Seront pris en compte comme critères de sélection, les 3 meilleurs IP des 4 courses de sélection n° 1, 2, 3 et 4.

Seront retenus par la commission de sélection (effectif prévisionnel) :

- 8 hommes (dont des U23) : les 2 meilleurs à l'IP puis les suivants par le comité de sélection, en liste principale ou complémentaire, selon le niveau de performance, par le comité de sélection.
- 6 dames (dont des U23) : la meilleure à l'IP puis les suivantes par le comité de sélection, en liste principale ou complémentaire, selon le niveau de performance, par le comité de sélection.

Délai de sélection : 1^{er} avril 2026

➤ **Stage Junior et Jeune de préparation aux Championnats d'Europe – du 12 au 17 avril au Portugal**

Seront pris en compte comme critères de sélection, les 3 meilleurs IP des 4 courses de sélection n° 1, 2, 3 et 4.

Seront retenus par la commission de sélection (effectif prévisionnel) :

- 7 athlètes appartenant au Groupe France 2026 et sélectionnés aux Championnats d'Europe

Délai de sélection : 1^{er} avril 2026

➤ **Championnats d'Europe Senior, Junior et Jeune – du 23 au 29 mai 2025 au Portugal**

En Senior :

Seront pris en compte comme critères de sélection, les 4 meilleurs IP des 6 courses de sélection n° 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

Seront retenus par la commission de sélection (effectif prévisionnel) :

- 6 hommes : les 2 meilleurs à l'IP puis les suivants par le comité de sélection,
- 4 dames : la meilleure à l'IP puis les suivantes par le comité de sélection.

Délai de sélection : 22 avril 2026

En Junior :

Seront pris en compte comme critères de sélection, les 3 meilleurs IP des 4 courses de sélection n° 1, 2, 3 et 4.

Seront retenus par la commission de sélection (effectif prévisionnel) :

- 3 hommes : le meilleur à l'IP puis les suivants par le comité de sélection,
- 3 dames : la meilleure à l'IP puis les suivantes par le comité de sélection.

En Jeune :

Seront pris en compte comme critères de sélection, les 3 meilleurs IP des 4 courses de sélection n° 1, 2, 3 et 4.

Seront retenus par la commission de sélection (effectif prévisionnel) :

- 3 hommes : le meilleur à l'IP puis les suivants par le comité de sélection,
- 3 dames : la meilleure à l'IP puis les suivantes par le comité de sélection.

Délai de sélection : 1^{er} avril 2026

➤ **Championnats du Monde Senior et Junior – du 23 au 31 août 2025 en Suède**

En Senior :

Seront pris en compte comme critères de sélection, les résultats aux WCup & EMTBOC (top 10) et les 4 (ou 3) meilleurs IP sur les 6 (ou 4) courses de sélections n° 5, 6, 7, 8 et éventuellement n°9 et 10.

Seront retenus par la commission de sélection (effectif prévisionnel) :

- 6 hommes : Les tops 10 sur les courses individuelles aux WCup & EMTBOC, ou si nécessaire les 2 meilleurs à l'IP puis les suivants par le comité de sélection,
- 4 dames : Les tops 10 sur les courses individuelles aux WCup & EMTBOC, ou si nécessaire la meilleure à l'IP puis les suivantes par le comité de sélection.



En Junior :

Seront pris en compte comme critères de sélection, les résultats aux EJMTBOC (top 6) et les 4 (ou 3) meilleurs IP sur les 6 (ou 4) courses de sélections n° 5, 6, 7, 8 et éventuellement n°9 et 10.

Seront retenus par la commission de sélection (effectif prévisionnel) :

- 3 hommes : Les tops 6 sur les courses individuelles aux EJMTBOC, ou si nécessaire le meilleur à l'IP puis les suivants par le comité de sélection,
- 3 dames : Les tops 6 sur les courses individuelles aux EJMTBOC, ou si nécessaire la meilleure à l'IP puis les suivantes par le comité de sélection.

Délai de sélection : A définir

